



PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le 18 août 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Fin des restrictions d'usage de l'eau dans le Calvados

Suite aux derniers épisodes pluvieux, les niveaux d'eau de toutes les stations de référence du Calvados sont maintenant en situation normale.

Par conséquent, **les mesures de limitation de l'usage de l'eau** prises antérieurement **sont levées** pour l'ensemble des communes situées dans **les bassins versants de l'Aure, du Noireau et de la Touques**.

Toutefois, la situation reste fragile, notamment pour le bassin du Noireau qui est encore proche du seuil de vigilance.

Afin de préserver les ressources disponibles, l'Observatoire sécheresse maintient ses recommandations favorisant les économies d'eau.

Quelque soit l'origine de l'eau utilisée (réseau d'eau potable, puits, forage ou cours d'eau), il est **recommandé d'éviter sur l'ensemble du département** :

- l'arrosage des jardins, potagers et espaces verts publics ou privés entre 8 heures et 20 heures
- l'irrigation des cultures agricoles entre 8 heures et 20 heures
- le remplissage des plans d'eau entre 8 heures et 20 heures
- le remplissage des piscines privées
- l'arrosage des stades, des terrains de golf et des hippodromes entre 8 heures et 20 heures
- le lavage des trottoirs et voiries entre 8 heures et 20 heures
- le lavage des véhicules en dehors des aires de lavage spécialisées qui disposent d'un système de recyclage de l'eau

Il est également demandé de limiter au maximum les prélèvements dans les cours d'eau non destinés à la production d'eau potable. Les activités industrielles et commerciales doivent privilégier toutes les conditions d'exploitations permettant une économie d'eau.

De manière générale, tout gaspillage de l'eau potable est à éviter : ne pas laisser l'eau couler inutilement, privilégier les douches plutôt que les bains.

En suivant ces recommandations, vous contribuez à préserver les ressources d'eau disponibles.

---

#### Contact Presse :

Magali Toutain, Chargée de Communication - Tél 02-31-43-15-36 – Mél : [magali.toutain@calvados.gouv.fr](mailto:magali.toutain@calvados.gouv.fr)

Laurent Lefèvre, responsable du service environnement - Tél 02-31-43-15-80 – Mél : [laurent-l.lefevre@calvados.gouv.fr](mailto:laurent-l.lefevre@calvados.gouv.fr)

---

# Suivi des seuils sécheresse - situation au 18 août 2010

